AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-622 DU 29 NOVEMBRE 2006

Portant modification du décret n°2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement ;

Après avis consultatif du Bureau de l'Assemblée Nationale ;

D E C R E T E :

Article 1er : Sont et demeurent abrogées uniquement en ce qui concerne Monsieur Cossi Gaston DOSSOUHOUI, Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, les dispositions du décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 portant composition du Gouvernement ;

Article 2 : Monsieur Roger DOVONOU est nommé Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche ;

.../...

Article 3 : Le reste des nominations des Ministres cités à l'article 1er du décret n° 2006-613 du 19 novembre 2006 demeurent sans changement ;

Article 4.- Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé sera publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 29 novembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MINISTERES 23 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE- 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 INTERESSE 1 JO 1.